



CDEN du 3 mars 2022

Madame la Directrice académique, Monsieur le Vice-Président, mesdames et messieurs les élus, mesdames, messieurs les membres du CDEN,

En dévoilant les mesures prises pour l'école la veille de la rentrée scolaire de janvier, le Ministère souhaitait coller au mieux « à la réalité de la situation » mais il est resté, encore une fois, dans la précipitation. Pourtant, la FCPE le dénonce depuis le début de la crise sanitaire : il faut plus d'anticipation et déployer davantage de moyens pour l'éducation des enfants et la prévention de leur santé à l'école. Les inégalités scolaires et sociales, et la pression sanitaire s'aggravent.

Même si des aides sont prévues sur demande, auprès des organismes pour les familles les plus fragiles ; il n'en demeure pas moins que le quotidien reste compliqué dans les écoles, sans stocks de masques en quantités suffisantes. Nous constatons également, dans une école débordée, la montée en puissance de mesures et sanctions disciplinaires souvent disproportionnées ou inadéquates.

La généralisation des tests a été largement prônée par le gouvernement, mais la réalité de terrain est toute autre. Les établissements étaient parfois à la peine pour fournir un bon et les pharmacies étaient en rupture d'autotests ou sans possibilité de les remettre gratuitement. Nous étions et nous sommes encore bien loin d'une systématisation des tests organisée autour ou dans les écoles, demandée par la FCPE et soi-disant possible et réalisée. A charge pour les familles de s'organiser et parfois de payer. Beaucoup de familles ont acheté les autotests en supermarché, comme cela a été rendu possible par le Gouvernement. Ceci, afin de vérifier rapidement si les enfants étaient/sont positifs ou négatifs.

Surtout, les nouveaux protocoles qui rendaient obligatoire ces tests de vérification après exposition ou post maladie interrogent sur la multiplication d'un acte intrusif sur la personne de l'enfant ; les tests salivaires ayant été complètement mis de côté, jugés « peu sûrs » par le gouvernement.

Là encore, les parents ont dû, et doivent encore, continuer à jongler entre travail, télétravail, enfant malade, enfant contact, et tests à répétition.

Concernant la partie pédagogique, nous revendiquons une énième fois l'aménagement des programmes. Quand des milliers d'élèves sont touchés par la maladie ou les protocoles d'isolement et de vérification de statut « maladie », la révision des attendus pédagogiques de fin d'année est une fois de plus inévitable. Des élèves et des professeurs manquent, car malades. Des élèves et des professeurs ont des absences ponctuelles car ils et elles sont cas contact. Sans compter, qu'il s'agit bien là d'un cumul de deux ans d'enseignement en pointillés et avec des réformes très lourdes d'impact en lycée. Pour les classes à examens, il était inenvisageable de ne pas prévoir un aménagement avec une première vague d'épreuves qui devait se dérouler en mars, pour le contrôle continu du baccalauréat général et technologique. Bien sur les mesures nécessaires ont été prises, mais tardivement et au bout de combien de démarches associatives et syndicales ? Et une fois de plus les familles ont été dans l'angoisse de l'attente de cette décision.

Par ailleurs, l'école dehors est devenue une grande oubliée, alors même qu'elle répond dans le premier degré aux besoins essentiels des enfants. Les cours dehors sont peu généralisés, pensés le plus souvent comme trop difficiles à organiser. La FCPE soutient le contraire, car l'école dehors répond pleinement aux besoins des enfants et des jeunes, en termes de santé, d'apprentissage et de coopération.

La continuité pédagogique qui pourrait être décidée au niveau local sur certains territoires (par exemple, si l'ARS estime qu'avec trop de cas positifs, l'établissement doit être fermé) n'est que très peu abordée par le Ministère. L'école a dû rester ouverte, mais pourtant, sur de nombreux territoires, les écoles ont été fermées et les familles plongées dans la continuité pédagogique et le télétravail lorsque c'était possible !

Parlons aussi ressources humaines et financières : l'école souffrait déjà fortement d'un manque chronique de remplaçants. Aujourd'hui, la situation est catastrophique, en raison de choix budgétaires gouvernementaux à la baisse, et à cause de ce pic épidémique à deux variants. La FCPE mobilise les parents pour qu'ils saisissent

les absences sur notre site www.ouyapacours.fcpe.asso.fr afin de réunir collectivement le plus d'informations possibles sur la réalité de la situation. C'est essentiel. La FCPE exige un recrutement massif de personnels de direction, éducatifs, enseignants, sanitaires et sociaux.

Au sujet de l'investissement dans les bâtis et du passage du protocole au niveau 3, le quotidien des écoles primaires a été un vrai casse-tête. L'État a ouvert peu d'aides financières alors que les collectivités sont souvent limitées dans leur budget pour équiper les écoles de sanitaires mobiles, de capteurs CO2... En premier lieu, il s'est agi aussi parfois de réparer ou d'aménager l'existant pour l'aération, ou le temps de travail des personnels de nettoyage, etc.... Limiter le brassage par classe a parfois été un exercice de haute voltige dans des établissements en sureffectifs ou dans des locaux exigus ou non adaptés. Prévoir des annexes comme des gymnases a été demandé aux collectivités pour les temps méridiens. Toutes ces demandes ont été formalisées le jour de la rentrée alors que la FCPE a proposé cette solution, comme tant d'autres depuis le début de la crise. Ça n'a pas toujours été écoutée.

Ce CDEN est dédié au premier degré. Cependant, à l'heure de la présentation des DGH dans les établissements du 2nd degré, nous ne pouvons pas faire l'impasse sur ce sujet et attendre le CDEN du 18 mars.

Dans le contexte actuel, comment pouvons-nous accepter la dégradation des conditions d'études des élèves, qui résulte de la politique mise en place par le gouvernement. Plus de 400 postes d'enseignants sont supprimés dans le second degré tandis que le ministère tente de faire croire à une augmentation des moyens d'enseignement. Cette soi-disant augmentation n'est due en réalité qu'à la réforme de la formation des enseignants. S'ils réussissent le concours, les enseignants stagiaires ne seront plus à mi-temps mais à plein temps devant les élèves, ce qui augmente mécaniquement les « moyens d'enseignement » sans toucher au nombre de postes.

Autre nouveauté en cette année scolaire, la commission permanente – lorsqu'elle existe – n'est plus chargée d'instruire la répartition de la dotation horaire globale avant passage en conseil d'administration. Au bon vouloir des chefs d'établissement de créer une commission de pilotage de la DGH. Ceci entraîne de fait une occasion de moins pour les représentants de parents d'élèves de se concerter et de dialoguer avec les équipes de l'établissement.

Concernant les SEGPA :

Les moyens donnés (DGH) par Madame La DASEN aux SEGPA des collèges de la Gironde sont en baisse et ne permettent plus de dédoubler toutes les heures d'atelier. Ainsi, ce sont 33% de ces heures qui vont être remplacées par des heures d'enseignement en classe entière. Cette décision aura deux conséquences néfastes et immédiates (rentrée 2022). La première directement sur les élèves. En effet, en grandes difficultés scolaires, ces élèves sont accueillis dans les SEGPA afin de répondre à leurs besoins particuliers et leur redonner des objectifs de construction personnelle et professionnelle. L'organisation des enseignements combine un maintien d'heures d'enseignements généraux (adaptés et aménagés) et d'heures d'enseignement professionnel. Cet enseignement professionnel, assuré en effectif réduit, apporte à ces élèves une confiance en eux, une méthode et un cadre de travail. Il les amène ainsi à envisager progressivement et sereinement leur avenir professionnel. Cette réduction d'un tiers de l'enseignement en atelier pour ces élèves est un nouveau coup porté aux plus fragiles. C'est pour nous inconcevable !

Nous, parents d'élèves FCPE, tenons à rappeler que l'École Publique doit permettre l'accès à un enseignement de qualité, bienveillant et structurant à tous les jeunes. Ceci dans un climat serein et apaisé afin qu'ils se construisent en tant qu'adulte en devenir et qu'ils bâtissent un futur épanouissant à vivre.

Enfin, comment ne pas évoquer aujourd'hui, notre sensibilité à ce qui se passe en Ukraine, à l'accueil de ces familles, de ces enfants réfugiés, en Europe, en France. En tant que fédération de parents d'élèves, nous nous mobilisons pour participer à cet élan de solidarité, Nous sommes prêts, à participer, aux actions organisées vers ces familles notamment pour préparer, accompagner leur accueil dans les communautés scolaires, et plus largement à mobiliser les réseaux de parents pour les aider dans la mesure de nos possibilités.

Attachés à la réussite de tous les jeunes, nous exigeons des moyens à la hauteur des besoins, qui permettent aux établissements scolaires de jouer pleinement leur rôle.

Nous vous remercions pour votre attention.